



CAISSE D'ÉPARGNE



1/3

Metz, Paris, le 12 novembre 2009

Un partenariat pour la construction du nouvel hôpital Robert Schuman à Metz

La Banque européenne d'investissement (BEI) a signé un financement de 60 millions d'euros avec DCL – Dexia Crédit Local – et la Caisse d'Épargne pour la construction de l'Hôpital « Robert Schuman » par les Hôpitaux Privés de Metz. Le nouvel établissement offrira quelque 600 lits et regroupera en un seul et même lieu – dès 2012 - des services de pointe de médecine, de chirurgie et d'autres spécialités.

Pour la BEI, il s'agira du premier prêt pour un projet hospitalier privé. Cette opération est précurseur d'un « prêt programme » dans le cadre du Plan Hôpitaux 2012 que la Banque de l'Union européenne compte lancer en 2010. Le soutien aux investissements dans le secteur de la santé, en faveur du capital humain et du développement durable, est une priorité de la BEI.

La signature a eu lieu ce 12 novembre à l'occasion de la cérémonie de lancement du projet, organisée par l'Association des Hôpitaux privés de Metz. Cette soirée événementielle a permis de présenter ce projet innovant et ambitieux qui sera réalisé d'ici 2012.

En présence de M. Pierre Batsch, Président des Hôpitaux Privés de Metz (HPM), M. Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la BEI et MM. Jean-Luc Guitard, Directeur France Dexia Crédit Local et Thierry Lhoste, Directeur Marketing Offre et Services BDR BPCE Caisses d'Épargne, ont signé les contrats de financement. Ceux-ci permettront, dès le début décembre, la mise en place d'une opération de crédit bail de 120 millions d'euros par Dexia Crédit Local et par Cicobail, filiale de crédit-bail immobilier des Caisses d'Épargne, en faveur des Hôpitaux Privés de Metz (HPM), Dexia étant chef de file et arrangeur de l'opération.

La construction du nouvel hôpital « Robert Schuman » permettra dans un premier temps, de regrouper sur un seul site l'ensemble des activités chirurgicales, d'hépatogastroentérologie, néphrologie et dialyse d'HPM, favorisant ainsi la prise en charge des patients. D'une capacité à terme de 613 lits, places et postes, le nouvel hôpital Robert Schuman regroupera l'activité des hôpitaux Belle-Isle, Saint André et Sainte Blandine sur le site de Lauvallières localisé à Nouilly-Vantoux (Moselle).

L'objectif de ce projet, au-delà de l'intégration des services médicaux et hospitaliers, vise à offrir des infrastructures modernes et des soins de pointe dans les différentes spécialités, ainsi qu'en soins de suite et en psychiatrie. L'HPM est une association à but non lucratif qui participe au service public hospitalier. Le 1er Janvier 2008, il a reçu l'autorisation de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Région Lorraine (ARH) pour gérer les activités de santé des trois hôpitaux de Belle-Isle, de Saint André et de Sainte Blandine.

Communiqué de presse



2/3

« L'hôpital Robert SCHUMAN se veut être la traduction architecturale d'un projet innovant et centré sur l'Humain » a résumé le Président Pierre Batsch, le Président des Hôpitaux Privés de Metz.

« Je me réjouis que nous puissions contribuer à la réalisation de ce grand projet qu'est l'Hôpital Robert Schuman. Comme pour les autres investissements de ce type que nous avons soutenus, nous l'avons fait pour les bénéfices qu'il apportera aux patients, aux employés et à la communauté. Je salue le travail des équipes qui ont mis au point le montage financier. Ce projet est en effet un symbole sur la complémentarité entre le service public et la gestion privée et la BEI entend s'en inspirer, dans un futur proche, pour financer un programme de rénovation des hôpitaux en France dans le cadre du Plan Hôpital 2012 » a déclaré Philippe de Fontaine Vive, le Vice-président de la BEI.

Les activités des hôpitaux français sont régies par un plan national pour les hôpitaux publics et privés, le Plan hôpital 2007. Ce plan national a été soutenu financièrement par trois programmes successifs de la BEI appelés « Hôpitaux de France » pour un montant total de 1 350 millions d'euros.

Au plan régional, le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS) a pour objet de prévoir et de susciter les évolutions nécessaires de l'offre de soins, en vue de satisfaire de manière optimale la demande de santé. Il constitue, pour les établissements publics et privés de santé, la référence pour délivrer les autorisations, approuver les projets d'établissement, conduire le processus de contractualisation et orienter l'allocation de ressources. Le troisième SROS (2006-2011) de la Région Lorraine vise à améliorer la qualité de service sanitaire et rationaliser le dispositif. Le SROS recommande en particulier le regroupement des services de chirurgie, de soins intensifs, d'imagerie médicale et de traitement du cancer, ce que permettra le regroupement des trois hôpitaux au sein de l'hôpital « Robert Schuman ».

Notes aux responsables de publication :

A propos de la BEI et de son soutien au secteur de la santé

Tous les projets que la BEI – la banque de l'Union européenne - soutient par ses prêts touchent au quotidien des européens et contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens européens. Elle finance les projets hospitaliers et plus largement du secteur de la santé qui visent à développer des infrastructures modernes, accueillantes, performantes, et dans une optique de développement durable, ainsi que des projets qui participent à l'effort de recherche et d'innovation, un objectif de l'Agenda de Lisbonne pour l'Europe. C'est ainsi qu'en France, la BEI a soutenu avec plus de 3 milliards d'euros depuis 2003 – année du premier prêt dans ce secteur – les investissements des hôpitaux de Lyon, Tours, Strasbourg, Toulouse, Nantes, Arras, Clermont-Ferrand, Nice, Marseille, Orléans, Amiens et Fort-de-France, ainsi que de nombreux projets de taille moyenne financés via ses programmes « Hôpitaux de France ».

Communiqué de presse



3/3

Créée par le Traité de Rome en 1958, la BEI est le bras financier de l'Union européenne. Elle a pour mission principale d'accorder des prêts à long terme en soutien de projets d'investissements viables, privés ou publics, qui réalisent les objectifs d'intégration, de cohésion et de développement de l'UE déclinés en six politiques prioritaires: cohésion économique et sociale; protection de l'environnement et promotion des collectivités durables; recherche et innovation; soutien aux PME; réseaux transeuropéens et promotion d'une énergie sûre, compétitive et durable. Elle emprunte sur les marchés des capitaux des fonds qu'elle utilise pour financer aux meilleures conditions des projets en ligne avec les stratégies européennes. En 2008, elle a accordé 57 milliards d'euros de financements dans l'Union européenne et elle a déjà totalisé plus de 55 milliards d'euros en 2009, participant ainsi au soutien des économies face à la crise.

Pour plus d'informations : www.bei.org

A propos des Caisses d'Épargne

Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 27 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire. Le Groupe BPCE est le deuxième groupe bancaire en France. Le groupe BPCE compte plus de 37 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8.200 agences, 127.000 collaborateurs et plus de 7 millions de sociétaires.

Pour plus d'informations : site Internet www.bpce.fr

A propos de Dexia

Dexia est une banque européenne, qui compte environ 35 500 collaborateurs au 30 juin 2009. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 18,0 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public, et la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie). Les activités principales comprennent la banque de détail, la banque commerciale et la banque privée, de même que des activités d'assurance, d'asset management et des services aux investisseurs.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse :

- **Pour les HPM** : Anne Stémart, tél. +33 6 29 45 03 59, courriel : astemart@hadlor.com
- **BEI** : Sabine Parisse, tél. +352 621 459 159, courriel : s.parisse@bei.org
- **DCL** : Service Presse, tél. +33 1 58 58 86 75
- **BPCE - Caisse d'Épargne** : Jean-Baptiste Froville : + 33 1 58 40 40 77, courriel : jean-baptiste.froville@bpce.fr